



l'Appariteur

Rohrwiller

La Cité des Roseaux

Vie scolaire

Réception des travaux de l'école primaire rénovée

Le 16 novembre, la réception des travaux de rénovation de l'école primaire de Rohrwiller a eu lieu en présence du député Thiebaut, de la conseillère de la CEA, Madame Issele, les membres du conseil municipal, de la directrice de l'école, des enseignantes, des parents d'élèves, ainsi que des représentants des entreprises intervenantes.

Le maire, Laurent Sutter, a détaillé les différentes interventions réalisées à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment. L'école, désormais moderne et accueillante, respecte pleinement les normes d'économie d'énergie, avec des résultats déjà visibles : une réduction de 40 % de la consommation de gaz cette année. Les invités ont pu visiter les salles de classe pour découvrir l'ampleur des rénovations effectuées. L'école entre désormais dans l'ère du 21e siècle avec des équipements informatiques de pointe, offrant aux élèves un environnement d'apprentissage optimal et aux enseignantes des conditions de travail sereines.



Offre d'emploi

Les écoles (élémentaire et maternelle) de Rohrwiller cherchent un **emploi civique**.

Ce type d'emploi s'adresse aux jeunes âgés de 18 à 25 ans.

- **Contrat de 27h/semaine, hors congés scolaires.**
- **Missions :** *contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école primaire, contribuer à l'inclusion des élèves en situation de handicap.*

Le jeune en mission sera au contact des enfants durant tout son contrat : une expérience avec les enfants est donc fortement souhaitée.

Les candidatures (C.V. + lettre de motivation) sont à adresser par mail à la directrice de l'école :

Mme Beyer : ce.0672214t@ac-strasbourg.fr



Inscription à l'école maternelle

Si votre enfant est né en 2022 et que vous résidez à Rohrwiller, il est concerné par l'inscription à l'école maternelle.

Merci de contacter l'école par mail, avant le 6 janvier, à l'adresse suivante : ce.0672590b@ac-strasbourg.fr, en précisant le nom, prénom, date de naissance et adresse de l'enfant.

Un dossier d'inscription sera envoyé courant janvier. Si vous habitez à Rohrwiller mais que votre enfant sera scolarisé dans une autre école, merci de prévenir également l'école.

Aménagement école



De nouveaux paniers de basket ont été installés dans la cour de l'école élémentaire, grâce à l'initiative du corps enseignant !

Une belle façon de dynamiser les récréations, de donner envie aux élèves de bouger et de créer un nouvel espace de jeu et de partage.

Cérémonie 11 novembre



Notre commune s'est rassemblée pour honorer la mémoire des soldats tombés lors de la Première Guerre mondiale et rendre hommage aux anciens combattants.

De nombreux habitants ont répondu présents pour assister à cette cérémonie solennelle.

Laurent Sutter, maire, accompagné de Jessica Frey, son adjointe et Christelle Isselé, conseillère d'Alsace ont procédé au dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

La Batterie Fanfare du CCAR et la Chorale ont apporté une touche musicale à cet hommage.

Le chef de section des Sapeurs Pompiers Dominique Kientz a ensuite remis la médaille de l'Union Départementale au Sapeur vétérinaire Fabien Sutter en reconnaissance de son dévouement et de son engagement tout au long de sa carrière.

Merci à tous les participants et aux habitants qui sont venus témoigner leur soutien et honorer la mémoire de ceux qui se sont battus pour notre liberté.



Au fil de l'eau

Sous le pont Mirabeau coule la Seine écrit le poète Apollinaire.

Toutefois, l'eau de la Seine est gratuite et inépuisable, contrairement à celle qui circule dans nos conduits.

Il est certain que le portefeuille de nos concitoyens s'en souvient deux fois par an. Le fait d'utiliser de l'eau avec parcimonie allège effectivement la facture, mais n'est pas suffisant. C'est pourquoi, ainsi que nous vous l'avons annoncé dans notre appareil du mois de novembre 2023, notre transfert du SDEA à la régie communautaire de distribution de l'eau de la CAH est maintenant effectif, le SDEA ayant acté notre départ et la CAH notre arrivée.

Si vous comparez vos factures 2022 et 2024, vous constaterez effectivement que le transfert vers la CAH nous est favorable.

Faisons un comparatif pour une famille consommant environ 100m³ d'eau par an :

Facturation SDEA

Distribution de l'eau comprenant :

- SDEA périmètre Rohrwiller proportionnel
- SIE Basse-Moder proportionnel
- SDEA Rohrwiller part fixe
- Préservation réserves naturelles

Soit le m³ à 2.46€

Collecte et traitement des eaux usées comprenant

- Part proportionnelle
- Part fixe

Soit le m³ à 2.05€

Organismes publics comprenant :

- Lutte contre la pollution domestique
- Modernisation des réseaux de collecte

Soit le m³ à 0.60€

Total tout compris le m³ à 5.12€

Ce qui ramène le montant annuel de la facture à 512€

Facturation CAH

Distribution de l'eau comprenant :

- Abonnement
- Distribution eau CAH
- Production CAH
- Production SUEZ
- Préservation des ressources en eau

Soit le m³ à 2.15€

Collecte et traitement des eaux usées comprenant :

- Assainissement CAH
- Assainissement SUEZ
- Abonnement assainissement CAH
- Abonnement assainissement SUEZ

Soit le m³ à 2.06€

Organismes publics comprenant :

- Modernisation des réseaux
- Lutte contre la pollution

Soit le m³ à 0.60€

Total tout compris : le m³ à 4.80€

Ce qui ramène le montant annuel de la facture à 481€

De ce comparatif, il découle que la première année après le changement a déjà été bénéficiaire et au vu de l'évolution future des prix, le bénéficiaire devrait être encore plus intéressant.

Michel Knittel. Conseiller municipal



Anniversaires du mois de décembre

91 ans	SCHNEIDER Joseph André, le 10
89 ans	SUTTER née SCHNAEBELE Marguerite Salomé, le 14
89 ans	SCHMITT née HIESIGER Micheline Anny, le 5
88 ans	MARTINI Marcel, le 21
87 ans	SCHLUR née HURLE Marie-Victoire, le 2
83 ans	WURTZ née REINBOLT Elfriede, le 1
82 ans	KUHN née MULLER Renée, le 5
82 ans	KUHN Alfred, le 31
80 ans	RICCARDI née BRONNER Suzanne, le 22
79 ans	PIERDON née JUNG Alice Arlette, le 9
78 ans	WAGNER Jean-Paul, le 21
75 ans	BONNAIRE née MALARDE Viviane, le 29
75 ans	BORSCHNECK Alphonse, le 30



Des paniers garnis seront distribués à nos aînés ayant 75 ans et plus les 13 et 14 décembre 2024.

(en cas d'absence un coupon vous sera laissé dans la boîte aux lettres)

La distribution ne concerne que les personnes ayant retourné le bulletin d'inscription à la fête de Noël.



Environnement : **STOP** aux dépôts sauvages

Un dépôt sauvage de produits toxiques tels que peintures, dissolvants et autres substances dangereuses a récemment été découvert. À cela s'ajoute un acte tout aussi regrettable : des gravats ont été déchargés illégalement en pleine nature, aux abords du village.



Ces pratiques représentent un danger majeur pour notre santé, pour notre environnement fragile, et ternissent la beauté de notre cadre de vie. Il peut s'agir d'erreurs de jugement ou d'un manque de conscience environnementale. Cependant, il est essentiel de rappeler que le dépôt sauvage de déchets, qu'il s'agisse de gravats, de produits toxiques ou d'autres détritiques, est non seulement illégal, mais nocif pour notre écosystème.

Quelques précisions importantes :

- Le vin, bien qu'il puisse parfois provoquer une légère euphorie, ne fait pas partie des substances dangereuses. Veillons donc à ne pas confondre une bouteille vide avec des produits nécessitant une manipulation spéciale !
- En revanche, les déchets toxiques et gravats abandonnés polluent gravement nos sols, nos eaux et mettent en péril la biodiversité locale. Ce que dit la loi :

Conformément à l'article L 541-3 du Code de l'environnement, le dépôt sauvage est formellement interdit. Il est passible d'une contravention de 5^e classe, soit une amende pouvant aller jusqu'à 1500 €, et contraint le contrevenant à régler les frais de nettoyage et de remise en état des lieux, comme précisé dans l'article L 541-46 du même code.

Ensemble Agissons !

Notre environnement est précieux. Sa préservation est une responsabilité collective. Chaque geste compte : respecter la nature et utiliser les solutions de traitement des déchets mises à notre disposition. Ensemble, veillons à protéger notre cadre de vie et à transmettre une nature propre et saine aux générations futures.

Bien à vous,

Christian Caillard. Adjoint au maire

L'appariteur de Rohrwiller



Infos pratiques



à la Mairie de
ROHRWILLER

de 17h à 18h

53, Grand'Rue à ROHRWILLER



HORAIRES MAIRIE pendant les fêtes

La mairie sera fermée les 24 & 27 décembre 2024



Le fournil de Gilles

sera fermé les 25, 26/12 et 1er janvier

Les pains seront disponibles uniquement sur commande les 24 et 31 décembre.

Horaires d'ouverture

le 24 : 6h à 13h et le 31/12 : 7h à 13h

Ouverture du 27 au 31/12 à partir de 7h

Fête de Noël

Dimanche 15 décembre 2024



à partir de 11h30 à la Salle des Fêtes



Associations

Wihnächte heuwe ... ün drewe Du lac Baïkal à Rohrwiller



Laissez-vous conter Noël
Histoires et chants multilingues
en veillée

Samedi
28 décembre 2024
à 20h00

Maison des Oeuvres ROHRWILLER

Vin chaud - chocolat chaud
et gourmandises de Noël
Entrée libre - Plateau
Renseignements au 06 30 16 22 96



Tennis Club

**L'Assemblée Générale du Tennis Club
aura lieu le vendredi 6 décembre 2024 à 20h**
Les personnes qui seraient intéressées par la pratique du tennis peuvent également participer à la réunion.

Pour tout renseignements :
0686172968 ou 0687637515 ou 0668758730



SENTIER DES CRECHES



Comme l'année passée, l'église Saint-Wendelin de Rohrwiller fait partie du Sentier des Crèches d'Alsace.

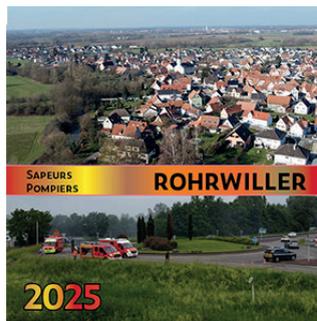
Notre crèche, à l'image de notre église, a été modélisée pendant le confinement par M. Roger Weiss, un paroissien proche de notre communauté, et montée avec l'aide d'une équipe de bénévoles investis depuis de nombreuses années. Son inscription au Sentier des Crèches permet à un large public de l'admirer, récompensant ainsi le temps et les efforts consacrés à sa réalisation. La crèche sera visible les 8, 15, 22, 25 & 29 décembre 2024 ainsi que les 5 & 12 janvier 2025, de 10h30 à 17h. N'hésitez pas à venir découvrir notre belle crèche ! un plus grand nombre de l'admirer est une récompense pour le temps consacré à cette réalisation.



Merci

Les pompiers
remercient chaleureusement
les habitants
pour leur accueil et
leur générosité lors
de la distribution des
calendriers.

*Vous pouvez toujours faire
un don via le QR code ci-
dessous (helloasso).*



*Fête de Noël des
écoles de Rohrwiller
samedi 7 décembre 2024 à 17h
- salle des fêtes -*

L'appariteur de Rohrwiller

Contact

Tél: 03.88.63.20.88
53 Grand'Rue 67410 Rohrwiller
Courriel : secretariat@rohrwiller.fr
site : www.rohrwiller.fr
Permanence Mairie
Tous les matins de 8h15 à 12h
Lundi de 15h à 18h - Jeudi de 13h à 18h
Vendredi de 13h à 16h

